

Animateur enfance - jeunesse (h/f)

Offre n° O035220300567464

Publiée le 07/03/2022

Synthèse de l'offre

Employeur	Mairie de Pont Péan 2, avenue du chemin vert 35131 Pont-Péan
Site web de l'employeur	www.pontpean.fr
Département de travail	Ille-et-Vilaine
Poste à pourvoir le	01/04/2022
Date limite de candidature	20/03/2022
Type d'emploi	Emploi temporaire
Durée de la mission	5 mois
Nombre de postes	1
Ouvert aux contractuels	Oui (Art. L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique) ?

Détails de l'offre

Famille de métier	Education, animation et jeunesse > Techniques d'animation	Grade(s)	Adjoint d'animation
Métier(s)	Animateur ou animatrice enfance-jeunesse		

Descriptif de l'emploi

La commune de Pont-Péan, 4 519 habitants recrute à compter du 1 avril 2022, un animateur/une animatrice enfance pour une durée de 5 mois sur un temps d'emploi annualisé de 35/35ème.

L'agent sera à la fois en animation avec un public enfance (temps du midi, TAP, accueil périscolaire) et en direction d'accueil de loisirs enfance pendant les vacances d'Avril (1 semaine) et pendant les vacances d'été (3 à 4 semaines).

L'équipe d'animation est composée de 8 animateurs/trices (BPJEPS, BAFA, CAP Petite Enfance).

L'agent aura pour mission d'accompagner l'équipe sur la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ALSH.

Missions

Placé(e) sous l'autorité de la responsable du Service Animation l'agent aura en charge des missions d'animation et de direction.

- Animation enfance :

- Pause méridienne :

* Accompagner les enfants de l'école maternelle au restaurant scolaire

* Surveiller la cour et réalisation de petits soins

* Assurer la sécurité des enfants

* Mettre en place des activités sur le temps du midi

* Réaliser le pointage avec la tablette via le logiciel " Diabolo " d'Abelium

* Assurer une présence et un accompagnement du repas au restaurant scolaire

- Animation périscolaire :

* Assurer la sécurité des enfants

* Participer et assurer la distribution du goûter

* Réaliser des petits soins

* Assurer le pointage des enfants via la tablette

* Assurer la sortie des enfants (sortie portail : élémentaires et sortie des classes : maternelles)

* Encadrer un groupe d'enfants dans le cadre du périscolaire

- * Proposer des animations variées
- * Assurer une évaluation des activités proposées
- * Participer et s'assurer du rangement du matériel et de la salle
- * Communiquer avec les familles
- Animation TAP :

Assurer la sécurité des enfants

Réaliser des petits soins

Encadrer un groupe d'enfants dans le cadre du péri-éducatif

- * Mettre en place un planning d'activités en collaboration avec l'équipe d'animation
- * Proposer des animations variées
- * Assurer une évaluation des activités proposées
- * Participer et s'assurer du rangement du matériel et de la salle
- * Communiquer avec les familles

- Animation ALSH :

- * Assurer la sécurité des enfants
- * Assurer le pointage des enfants via la tablette
- * Participer et s'assurer du rangement du matériel et de la salle
- * Encadrer un groupe d'enfants
- * Mettre en place un planning d'activités en collaboration avec les autres agents
- * Etre en capacité de rebondir sur les propositions des enfants
- * Proposer des animations variées
- * Assurer une évaluation des activités proposées
- * Communiquer avec les familles
- * Participer et assurer la distribution des repas (repas et goûter)
- * Assurer le pointage des enfants via la tablette
- * Sieste des enfants (maternelle)
- * Réaliser des petits soins

- Diriger l'accueil de loisirs :

- * Assurer la sécurité des enfants
- * Animer les réunions de préparation des vacances scolaires et anticiper la préparation de celle-ci
- * Assurer le suivi de la préparation des animateurs
- * Assurer le suivi des stagiaires BAFA et de l'équipe d'animation
- * Assurer la cohérence des actions en fonction du projet pédagogique de la structure
- * Assurer, en lien avec le responsable de service, le recrutement des animateurs
- * Valider, en lien avec le responsable de service, les stages BAFA
- * Etre en charge de l'accueil des familles et de répondre à leurs questionnements
- * Assurer l'interface avec les prestataires extérieurs, en cas de sortie ou de programmation d'intervenant sur place, en lien avec le responsable de service
- * Imprimer les états de fréquentation

Profils recherchés

BPJEPS LTP ou BAFA obligatoire - Expérience dans une fonction similaire et d'animation demandée.

Connaissances sur le développement physique, psychologique de l'enfant

Dynamisme - Créativité

Rigueur, méthodique et sens de l'organisation

Sens de l'écoute, des échanges et des relations humaines

Capacité à travailler en équipe

Comprendre et appliquer les consignes de sécurité et réglementations en vigueur

Avoir le sens du service public et très bon relationnel - Capacité d'adaptation aux différents interlocuteurs

Ecoute, discrétion, pédagogie, sens des responsabilités

Temps de travail Complet, 35h00 hebdomadaire

Contact

Téléphone collectivité

02 99 52 41 70

Informations complémentaires

Temps d'emploi du lundi au vendredi (temps complet, 35h). Possibilité de travailler le soir (réunions d'équipe) et un ou deux samedi (s) dans le cadre de la préparation de l'été. Ce temps d'emploi pourra être modifié en fonction des nécessités de service.

Dans le cadre de son organisation annuelle, le contrat pourra être renouvelé, à minima, pour l'année scolaire 2022-2023.

Veuillez adresser votre candidature (CV, lettre de motivation) à Monsieur le Maire :

Soit par courrier à :

Mairie de PONT PEAN

2 avenue du Chemin Vert 35131 PONT-PEAN

Soit par courriel à :

mairie@pontpean.fr

Renseignements auprès de :

Julien BONNIER – julien.bonnier@pontpean.fr – Tel : 02.99.05.77.17

Entretiens prévus le 24/03/2022

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.